



## Zone d'emploi de Menton-Vallée de la Roya

# Un modèle économique sous pression

territoire

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Frontalière de l'Italie et de la Principauté de Monaco, la zone d'emploi de Menton-Vallée de la Roya concentre la quasi-totalité de ses 81 400 habitants sur un étroit littoral très urbanisé. Le foncier disponible est particulièrement rare sur ce territoire enclavé : le moyen pays autour de Sospel et le haut pays au nord de Breil-sur-Roya sont des zones de montagnes à l'accès difficile, et la zone littorale est confrontée à la saturation de son territoire.

Au cours des cinquante dernières années, la croissance démographique de cette zone a été proche de l'évolution nationale, plus faible que celle de Paca et des Alpes-Maritimes : la population n'a augmenté que de 45 % en un demi-siècle, alors que celles du département ou de la région ont progressé de 75 %. Accompagnant la périurbanisation de Nice et Monaco, elle s'est vite heurtée aux fortes contraintes foncières.

Avec un solde naturel négatif, la croissance démographique de la zone d'emploi de Menton-Vallée de la Roya provient exclusivement des migrations : ce sont les arrivées lointaines, notamment en provenance d'Île-de-France, qui génèrent le solde positif de 700 nouveaux habitants dans le territoire sur la période 2003-2008. En revanche, les échanges avec Nice et l'ouest des Alpes-Maritimes sont déficitaires.

La population de cette zone est relativement âgée mais, contrairement aux idées reçues, les migrations y contribuent peu. Elles renforcent au contraire les actifs, notamment les plus jeunes, accompagnés de leurs enfants. Enfin ce territoire se distingue par une part très forte de la population d'origine immigrée (un habitant sur cinq). Il s'agit d'une immigration très majoritairement d'origine européenne.

Les arrivées d'actifs amplifient le caractère résidentiel de la zone d'emploi de Menton-Vallée de la Roya : on y vient davantage pour trouver un logement à proximité des gisements d'emplois contigus que pour y travailler. En effet, la zone n'offre que 20 000 emplois pour 38 000 actifs résidents (en emploi ou au chômage) : 16 750 emplois sont occupés par des résidents ; ils sont plus nombreux (17 870) à travailler à l'extérieur de la zone d'emploi, en grande partie à Monaco. Néanmoins, l'atout résidentiel de ce territoire semble aujourd'hui atteindre ses limites. L'accès à Monaco se heurte à des difficultés majeures : les deux axes routiers vers la Principauté sont surchargés et les transports publics proches de la saturation. En outre, l'offre de logements sur la zone d'emploi est restreinte, les actifs en quête de logements étant en concurrence avec les retraités plus nombreux qu'ailleurs.

Région

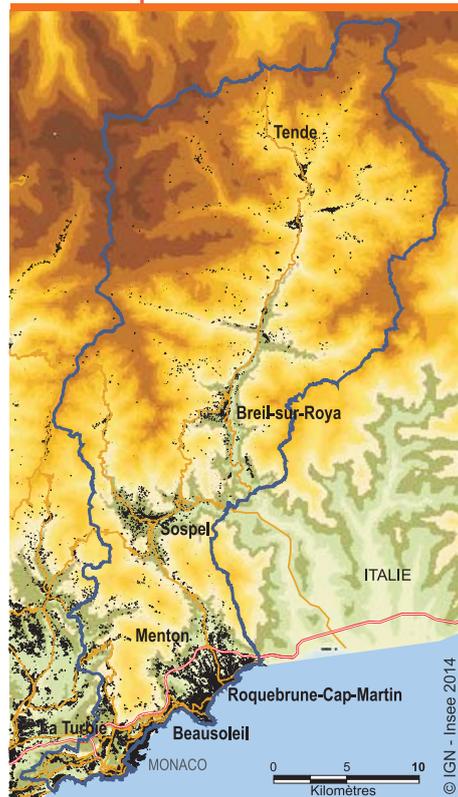


Provence-Alpes-Côte d'Azur

**INSEE**  
Monaco Statistics


 Insee  
Mesurer pour comprendre  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur


## Un territoire montagneux qui concentre habitat et activité sur son espace littoral réduit



### Territoire de référence - territoire de comparaison

La zone d'emploi de Menton-Vallée de la Roya est un territoire frontalier, à l'économie fortement présente et dont une part importante des actifs travaille à l'étranger (en l'occurrence à Monaco). Pour mettre en valeur les spécificités de ce territoire, il est utile de le confronter à d'autres, de taille démographique comparable et ayant les mêmes caractéristiques. Ainsi ont été retenues dans le référentiel les zones d'emploi de Longwy et Sarreguemines en Lorraine, Saint-Louis en Alsace et Chablais en Rhône-Alpes.

D'autres comparaisons, à des fins de cadrage, sont effectuées dans l'étude avec des référentiels « englobants » : Alpes-Maritimes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et France métropolitaine.

De plus, la très forte part des résidences secondaires (37 %) concurrence fortement l'accès aux logements des actifs. Leur nombre a en effet crû de 61 % en 20 ans, pendant que le parc de résidences principales n'augmentait que de 11 %. Cette tension entre habitat permanent et touristique constitue un enjeu identifié par le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT).

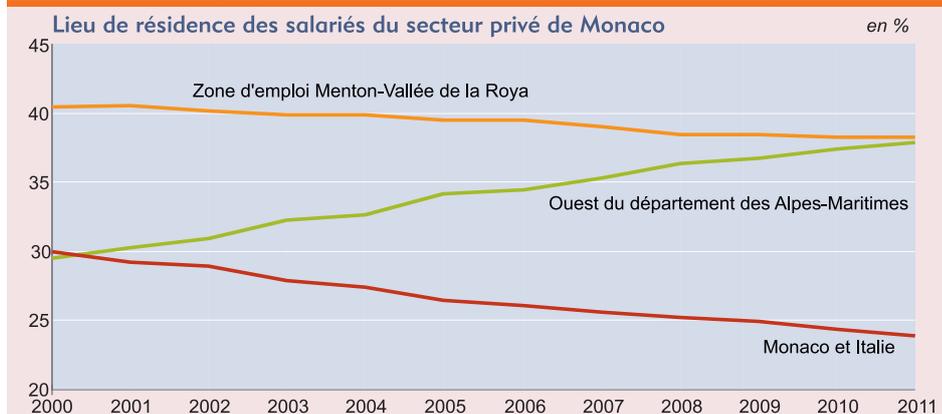
L'économie de la zone d'emploi de Menton-Vallée de la Roya est essentiellement tournée vers la population présente : l'activité dite « présente » concentre 90 % des postes de travail ; le secteur public en représente un tiers. Dans un contexte de diminution de l'emploi public et de rationalisation de sa localisation, le territoire apparaît de ce point de vue assez vulnérable. L'attractivité touristique de la zone d'emploi se conjugue avec celle de Monaco où se déroulent autour de 600 événements par an. Place financière internationale, la principauté monégasque, où vivent 36 000 habitants dont seulement un tiers d'actifs, est une zone d'intense activité économique (50 000 emplois).

Les emplois occupés à Monaco par les navetteurs en provenance de la zone d'emploi Menton-Vallée de la Roya se concentrent dans les mêmes secteurs d'activité que ceux de la zone d'emploi. D'un côté, la zone d'emploi trouve un « débouché » à sa population active ; de l'autre, Monaco, où la croissance de la population active est contrainte par le coût du logement, trouve la main-d'œuvre nécessaire à son développement.

Cependant, les effets de la crise de 2008 sur le marché du travail monégasque ont souligné la forte dépendance de la zone d'emploi de Menton-Vallée de la Roya envers son voisin monégasque. Les tensions du marché de l'immobilier limitent l'installation voire le maintien sur la zone d'emploi de personnes ayant un emploi à Monaco. Aujourd'hui, le marché du travail monégasque se tourne de plus en plus vers les résidents de l'ouest du département des Alpes-Maritimes. Le modèle actuel de développement de la zone d'emploi de Menton-Vallée de la Roya a peut-être atteint ses limites. Investir dans les infrastructures de transport visant à désenclaver la Riviera et développer une politique d'accès au logement constituent des enjeux importants pour ce territoire.

Jean-Jacques Arrighi, Philippe Pailier

### Les salariés monégasques habitent de plus en plus à l'ouest des Alpes-Maritimes



**Lecture** : en 2000, 40,5 % des salariés du secteur privé de Monaco habitent dans la zone d'emploi Menton-Vallée de la Roya ; 29,5 % vivent dans l'ouest des Alpes-Maritimes et 30 % résident à Monaco ou en Italie.  
Sources : IMSEE Monaco 2011, Caisse de Compensation des Services Sociaux (CCSS)

Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
17 rue Menpenti - CS 70004  
13995 Marseille Cedex 10  
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Patrick Redor  
Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau  
Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee - Région 2014  
Dépôt légal : février 2014  
N° ISSN : 2112-6550  
Réf : SYN147232

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) :  
**l'Analyse N° 40, février 2014 dont les Données de l'étude**